

## **Informations séjour code - S03**

### **"En route pour l'aventure"**

Madame, Monsieur,

Votre enfant va participer au séjour Istremont du 8 au 19 juillet 2024. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous le descriptif du séjour.

#### **◀ PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE**

- 1 directeur titulaire du B.P.J.E.P.S
- 1 assistant(e) sanitaire titulaire du PSC1 et BAFA .
- 2 animateurs titulaires du BAFA
- 3 animateurs en cours de formation BAFA .

-> 7 adultes pour 40 enfants âgés de 6 à 11 ans

Pour l'activité équestre proposée aux enfants :

- 1 monitrice d'équitation titulaire du B.E.E.S 1<sup>er</sup> degré équitation.

**Le séjour est agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, son organisation et sa gestion respectent les textes législatifs et réglementaires en vigueur ainsi que le protocole sanitaire relatif à la reprise des accueils collectifs de mineurs avec hébergement.**

#### **DÉPART : Lundi 08 juillet 2024**

Le départ se fait du **parking de la Maison Pour Tous chemin de Saint Pierre C.E.C Les Heures Claires.**

**Le rendez-vous est fixé à 8h00 pour un départ à 8h30.**

L'assistant(e) sanitaire, identifiable par son gilet jaune, récupérera les dernières recommandations ainsi que les médicaments (lui préciser si votre enfant prend un traitement le midi) .

Prévoir une collation pour la pause de 10h type gâteaux - fruit ⚠ **pas de sandwiches.**

Vous devez accompagner votre enfant le jour du départ. L'enfant est sous votre responsabilité jusqu'à la montée dans le bus.

#### **RETOUR : Vendredi 19 juillet 2024**

Le retour s'effectue au **parking de la Maison Pour Tous chemin de Saint Pierre C.E.C Les Heures Claires. Il est prévu à 17h00.**

Vous devez vous présenter à la porte du bus et donner le nom de votre enfant au responsable du convoi.

Si, au retour du séjour, vous êtes dans l'impossibilité de venir récupérer votre enfant vous devez impérativement prévenir le service séjours et classes transplantées 04 13 29 59 31 ou 06 89 66 84 43 ou par mail : [sejours@istres.fr](mailto:sejours@istres.fr)

Si vous mandatez une personne, à l'arrivée du bus cette dernière doit présenter sa pièce d'identité au responsable du groupe. En amont vous devez avoir transmis par mail ou en main propre au service séjours votre autorisation en précisant les nom et prénom de la personne mandatée.

## **' DESCRIPTIF DU LIEU ET DU SÉJOUR**

Situé dans les Hautes-Alpes, le centre "Istremont Nature" se trouve au cœur des pays du Haut Buëch, au pied du massif du Dévoluy dans le village de St Pierre d'Argençon. Implanté sur 8 hectares de terrain, c'est le lieu idéal pour les vacances.

### **- Transport :**

Les acheminements aller/retour se font avec la Régie Municipale des Transports de la ville.

Une halte est prévue sur le trajet afin de permettre aux enfants et au chauffeur de prendre une pause.

Pour les sorties, le transport sera assuré par la société privée " Autocars Pinet".

### **- Organisation :**

→ Dans le centre, les enfants dorment dans des chambres parfois équipées de sanitaires sinon, ces derniers se trouvent à proximité.

Les animateurs dorment à proximité et veillent sans cesse au bon déroulement de la vie quotidienne.

Les repas sont faits et pris sur place. L'équipe de restauration nous fournit également les pique-niques pour les journées où nous sommes en sortie.

→ Sur place, nous profitons également des nombreux hectares de terrain, des cabanes, des terrains sportifs et du centre équestre.

### **- Description d'une journée type :**

07h00-08h15 : réveil échelonné

07h15-08h15 : petit déjeuner échelonné

09h00-12h00 : activités prévues au planning

12h00-13h00 : repas

13h00-14h00 : temps calme

14h00-16h30 : activités prévues au planning

16h45-17h30 : goûter, vie de groupe, temps libre

17h30-19h00 : temps des douches et jeux apéros

19h00-20h15: repas

20h30-21h30 : veillées

21h30- 22h00 : coucher

*-> Horaires modulables en fonction de l'état de fatigue des enfants, des activités programmées et des conditions météorologiques.*

### **- Activités**

Les activités sont en rapport avec la thématique : En route pour l'aventure

Chaque jour les enfants participeront à des activités sur la thématique : voir planning.

Les activités équitation nécessitant un encadrement spécialisé seront menées par la monitrice d'équitation.

Pour ce séjour, le test d'aisance aquatique est obligatoire pour certaines activités. La prise de rendez-vous se fait sur le site de la ville d'Istres au lien suivant : <https://www.istres.fr/index.php?id=530>

**Pour tout complément d'information contacter le [04.13.29.57.36](tel:04.13.29.57.36).**

L'équipe d'animation proposera des jeux et veillées tout en respectant les objectifs pédagogiques et le rythme de l'enfant.

- Objectifs pédagogiques :

- => rendre l'enfant autonome en lui confiant des responsabilités;
- => favoriser l'entraide et la cohésion de groupe ;
- => être respectueux
- => permettre l'acquisition de la confiance en soi et aux autres ;
- => répondre au besoin de découverte et de faire ses propres expériences ;
- => se dépayser, s'aérer dans un environnement ludique.

‣ **COMMUNICATION**

Les téléphones portables ne sont pas autorisés pour les 6/11 ans.

La communication se fait uniquement par courrier à l'adresse suivante :

**Centre de vacances d' Istremont  
Nom et prénom de l'enfant  
Groupe 6/11 ans de la ville d'Istres  
Chemin du Riou Gras  
05140 Saint Pierre d'Argençon**

Il est très important d'écrire au minimum une à deux lettres à votre enfant durant le séjour. Vous pouvez aussi me remettre discrètement les lettres au départ du séjour je les distribuerai durant le séjour.

→ **Ne plus faire parvenir de courrier après le 17 juillet.**

Un petit conseil : faites partir le courrier avant le début du séjour afin d'être sûr que votre enfant puisse le recevoir durant le séjour.

Votre enfant aura la possibilité d'envoyer 1 ou 2 courriers s'il le souhaite. Vous devez fournir les enveloppes timbrées et libellées.

Concernant les colis, nous demandons aux parents de ne pas mettre de l'alimentaire ni de bonbons.

☞ A notre arrivée sur le centre, un texto vous sera envoyé.

Des nouvelles seront laissées dans la semaine sur le site de la ville vers 19h00 les :

**Mardi 9 juillet, jeudi 11 juillet, mardi 16 juillet et jeudi 18 juillet** ainsi que quelques photos dans la mesure du possible.

Pour les photos, vous et votre enfant devez impérativement remplir l'autorisation parentale de droit à l'image. Si je n'ai pas cette autorisation signée par les deux parents et l'enfant, vous ne pourrez pas voir votre enfant en photo.

Vous ne pouvez pas récupérer les photos prises, cependant celles-ci seront visibles un certain temps sur le site de la ville.

Pour vous connecter, veuillez entrer l'adresse suivante : <http://www.istres.fr/sejours>

Munissez vous de votre nom d'utilisateur et mot de passe donnés le jour du départ.

Si vous n'avez pas d'accès à internet, un poste informatique est à votre disposition dans les bureaux de la Direction Education Enfance service séjours au CEC du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

**Pour les photos, je me permets de vous rappeler que la mission de l'équipe et de moi-même est l'encadrement des enfants. Les photos mises en ligne sont "un plus" et je ferai mon possible pour prendre des photos de groupe afin de satisfaire l'ensemble des parents. Ne m'en veuillez pas trop si vous n'apercevez pas beaucoup votre enfant.**

#### ◄ **ARGENT DE POCHE**

En fonction de votre budget, vous pouvez donner une somme allant de 10 à 20 euros maximum. Votre enfant disposera de cette somme d'argent pour l'achat de souvenirs au parc animalier de Serre-Ponçon. Aucun membre de l'équipe prendra en charge l'argent de poche. L'équipe d'animation et le service séjours déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de l'argent de poche.

#### ◄ **DISCIPLINE**

En cas de comportement violent ou irrespectueux, d'acte de vandalisme ou de détérioration de matériel, de refus répétés de participer aux activités, de grave manquement à la discipline, je prendrai toutes les mesures qui s'imposent et j'en informerai immédiatement les parents.

Si par son comportement l'enfant se met en danger, met en danger le groupe ou le bon fonctionnement du séjour, je prendrai la décision d'exclure l'enfant.

#### ◄ **SANTÉ**

Le dossier sanitaire **COMPLET** est à rendre au guichet de l'A.E.L.S. (Accueil Éducation Loisirs et Sports) **à la confirmation de l'inscription**.

Excepté pour les inscriptions directes, le dossier **COMPLET** est à rendre impérativement dans les **48 heures** qui suivent l'inscription.

Ne pas oublier de préciser les allergies ou régimes alimentaires particuliers avec PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) ou par convictions personnelles.

Rappel le P.A.I est valable 1 an à la date de la signature.

Mettre obligatoirement une ordonnance si l'enfant suit un traitement avant et pendant le séjour (même pour le mal des transports, homéopathie...) réglementation D.D.J.S

Merci d'écrire le nom de l'enfant et la posologie sur les boîtes. Je vous demande de remettre le traitement à l'assistant(e) sanitaire le jour du départ.

Au retour le traitement sera remis dans la valise de l'enfant.

Si jamais votre enfant voit le médecin pendant le séjour, vous en serez immédiatement averti, la collectivité fera l'avance des frais médicaux.

Les photocopies de la feuille de soins et de l'ordonnance seront mises dans la valise avec le traitement.

Dès réception du courrier envoyé par le service Accueils Éducation Loisirs et Sports (Guichet Unique de la Mairie) et après paiement, les feuilles originales vous seront délivrées.

NB : Si votre enfant porte des lunettes de vue et si vous en possédez, il est vivement conseillé de mettre une 2ème paire de secours au cas où...

#### ◄ **TROUSSEAU**

Il est donné à titre indicatif et pour 12 jours.

L'idéal est de préparer la valise avec votre enfant et de n'emporter que le nécessaire réuni dans un seul bagage.

✂ les familles doivent marquer les vêtements au nom de l'enfant.

Éviter les vêtements de marque.

Le linge ne sera pas lavé pendant le séjour sauf si l'enfant rencontre des petits soucis durant la journée ou la nuit.

#### ‘ **DIVERS**

Le port de bijoux et objets de valeur ( montres, chaînes etc...) par les enfants est fortement déconseillé et les consoles de jeux sont interdits.

La collectivité décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de ces objets.

Vous devez fournir une gourde en plastique marquée au nom de l'enfant.

En cas d'incapacité à se rendre sur le lieu de prestation pour des raisons météorologiques ou autres , des activités de substitution seront prévues sur le centre.

Pour tout renseignement complémentaire, les responsables du service et moi-même restons disponible au 04 13 29 59 31.

Yann, le directeur du séjour.